Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Alexain - Tome I

Alexain, c^on^ de *Mayenne* (ouest), arrond. de *Mayenne* (14 kil.), à 20 kil. de Laval.

Anciens noms

Presbiter de Alesein, XII^e^ s. (Livre d'argent de Saumur, f. 36). — *Ecclesia de Alexonio*, XV^e^ s. (Pouillé). — *L'église d'Alexain*, 1516 (Lib. fundat., IV). — *La paroisse de Lexain*, 1577 (Acte notarié). — *Alexin*, 1680 (Mémoire de Miroménil). — *Alexonium*, 1697 (d'après Cauvin). — *Alessaim* ou *Alexain*, 1777 (Le Paige).

Géographie physique

Géologie. — « Granite avec filons de diabase, dirigés N.-O. S.-E., et coupés par des filons de microgranulite orientés N.-E. S.-O. Un filon de quartz laiteux, d'âge plus récent, donne naissance à la crête aride de la Maillardière qui domine la contrée. Au N.-O. de la commune, on rencontre, s'appuyant sur le granite, le grès armoricain (la Davière), surmonté par des schistes et des grès ordoviciens ». D.-P. Œ.

La paroisse présente dans sa configuration cette anomalie des plus étranges qu'elle est composée de deux portions égales entièrement séparées. Celle de l'E., divisée par un affluent de l'Anxure et où se trouve le bourg, à une altitude de 115 m., est dominée au N.-O. par le massif de la forêt de Mayenne où l'on relève des cotes de 180 à 200 m. La portion située à l'ouest, plus vallonnée que la précédente, est côtoyée par la Mayenne et cernée de deux côtés par le lit profondément encaissé de l'Anxure. Ces deux territoires distincts, entre lesquels la petite rivière forme comme un lien, versent toutes leurs eaux dans la Mayenne (niveau 72 m.) par trois affluents. Saint-Germain-d'Anxure et Contest se joignent dans l'intervalle laissé libre entre le canton du bourg et celui qu'on appelle le *grand quartier*, dont la population ne peut se rendre à son clocher qu'en passant par le bourg voisin. Un vieux chemin allant du pont de Montgiroux au bourg puis prenant la direction de Mayenne limite à l'O. la section de la commune riveraine de la Mayenne. La carte de Jaillot indique comme se croisant au bourg d'Alexain deux routes : de Mayenne à Andouillé et de Vautorte à Saint-Jean-sur-Mayenne. Cassini n'y marque aucun chemin. Aujourd'hui, les chemins de grande communication, d'intérêt commun et simplement vicinaux, en sillonnent le territoire en tous sens, rayonnant du bourg à Saint-Germain-d'Anxure (2.700 m.), à Andouillé (6.000 m.), à la Bigottière (2.600 m.), à Martigné (9.000 m.), à Contest (10.000 m.), tronçons des routes d'Ernée à Montsûrs, de Laval à Mayenne et de Mayenne à Vitré.

Superficie : 1.623 hect., divisés à la fin du XVII^e^ s. en 15 métairies, 40 journaux de bois appartenant au seigneur de la Feuillée, en prairies fournissant environ 300 charretées de foin, et le reste en terres médiocres produisant du seigle, de l'avoine et du sarrazin. « Le sol, dit Le Paige, produit du seigle, du froment, de l'orge et du carabin. Il y a cinq étangs, deux dépendent de la Feuillée, un de Marigny, un de Surgon, et le cinquième dit du Ruisseau. » Les trois derniers faisaient mouvoir autant de moulins. Le journal avait 80 perches de 22 pieds. Actuellement 69 fermes, closeries et villages, dont les principaux, outre le bourg qui compte 219 hab., sont : la Métairie, 23 hab. ; — le Halleray, 22 hab. ; — Montgiroux, 47 hab. ; — le Grand et le Petit-Reveux, 27 hab. ; — la Rochellerie, 22 hab. — Le plan cadastral a été terminé le 20 février 1820 par M. Favrie.

Population, administration

Population, administrations

Population : Moyenne, des naissances : 35 en 1600-1610 ; — 55 en 1700-1710 ; — 174 feux en 1680 ; — 161 feux en 1698 ; — 170 feux en 1709 ; — 130 feux en 1715 ; — 546 hab. en 1726 ; — 173 feux en 1732 ; — 650 communiants en 1777 ; — 1.015 hab. en 1808 ; — 1.003 hab. en 1821 ; — 1.093 hab. en 1831 ; — 1.032 hab. en 1841 ; — 1.070 hab. en 1851 ; — 1.045 hab. en 1861 ; — 1.009 hab. en 1871 ; — 937 hab. en 1881 ; — 741 hab. en 1891 ; — 717 hab. en 1897.

Bureau de poste créé en 1881, et *bureau téléphonique* en communication avec Andouillé établi en 1891.

Assemblée

Assemblée le dimanche le plus près de la Saint-Jean (24 juin).

Foires et marchés

Marché de menues denrées le jeudi, autorisé en 1853, maintenant disparu. — *Foires* : le jeudi de la Passion, 24 juin, 27 août, 20 septembre, 22 novembre et 31 décembre, créées en 1880.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse. — Autrefois de l'archidiaconé de Laval, du doyenné, de l'élection, et, à la fin de la Révolution, de la mission de Mayenne, érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, maintenant de l'archiprêtré et du doyenné de N.-D. de Mayenne. La cure, à la présentation de l'évêque du Mans. Alexain fut, pendant la Révolution, chef-lieu de canton et du district de Laval.

l'*église*, sous le vocable de l'Assomption et régulièrement orientée, est agréablement située au milieu d'une place rocheuse où viennent rayonner les cinq routes d'Andouillé, la Bigottière, Placé, Mayenne et Saint-Germain-d'Anxure, qui, avant d'aboutir à leur centre commun, forment autant de rues bordées de maisons proprettes. L'édifice, — style XIII^{e} s., architecte M. Lemesle, 1862-1864, — aux murs entièrement recrépis, au clocher flanqué, à sa naissance, de quatre frontons gothiques d'un aspect singulier, manque de longueur, comme toutes les petites églises à trois nefs. L'intérieur, avec ses sept grands vitraux au fond du chœur, ses deux chapelles, dédiées au Sacré-Cœur et à la Sainte Vierge, sa chaire et ses confessionnaux, sortis des ateliers de M. Blottière (V. ce nom), présente un aspect gracieux. En souvenir de la légende, le vitrail du fond du chœur, qui n'est, paraît-il, que la reproduction d'une peinture de l'ancienne église, représente la Sainte Vierge sur un tronc d'arbre auquel est suspendu un essaim d'abeilles. D'après cette légende, dont l'origine peut être attribuée à une fausse interprétation du nom d'Alexain, une statue de la Vierge aurait été trouvée ayant à ses pieds un essaim d'abeilles attaché à un hêtre, ce qui aurait déterminé l'emplacement de l'église primitive. On vient à la Saint-Jean prier la Sainte Vierge pour la conservation des essaims d'abeilles.

L'ancienne église, placée et orientée comme la nouvelle, était formée d'une nef romane à laquelle on avait ajouté postérieurement deux chapelles formant transept. En celle de droite, de style renaissance, dite chapelle de la Feuillée, on a trouvé trois cercueils en plomb des anciens seigneurs, qui ont été transférés derrière le chœur de l'église actuelle. En face était la chapelle de Marigny, dédiée à sainte Marie-Madeleine. On alla d'Alexain à Mayenne, en 1665, « parler au faiseux d'hautel » qui vint, l'année suivante, travailler dans l'église. Les deux petits autels devaient dater de cette époque. On en a conservé un tableau représentant la Vierge. Le clocher, garni d'une horloge mentionnée en 1779, affectait la forme d'une ruche, toujours, d'après l'interprétation populaire, en souvenir de la légende. Jusqu'à la fin du XVIII^{e} s., la porte, dite des femmes, conserva sa destination. La confrérie du Rosaire, établie en vertu d'un diplôme daté du couvent des

Dominicains de Paris, le 29 octobre 1619, et signé par Adrien Béchu, maître en théologie, vicaire général de la Congrégation de France, fut approuvée par frère Le Masson, prieur de Laval, le 1er juin 1621. Les registres paroissiaux signalent une mission donnée par les capucins, en 1650.

Le *presbytère*, qui ne fut pas aliéné pendant la Révolution, était loué en 1802.

Curés : Robertus, 1180 *circa*, témoin d'une charte de Juhel de Mayenne en faveur de Saint-Florent de Saumur. — « Monsieur d'Alexain », chanoine du Mans, 1535. — René *Garnier*, qui demeura à Laval, rue du Hameau, où il fit bâtir le pavillon Garnier, 1548, était aussi chanoine du Cimetière-Dieu et de Saint-Tugal ; il résigna en 1572. — Jean *Garnier*, chanoine du Cimetière-Dieu, 10 août 1572, maintenu contre Olivier Bréhermon, 1574, résigne malade, 15 mai 1577. — Jean *Tafforeau*, 1577. — Michel *Choppin*, qui résigne, 1585. — Léonard *Collet*, 16 février 1585. — Jean *Moreau*, maintenu, 1605, contre Jean Tasseau, curé de Chailland, meurt en 1614. — Jacques *Fouquet*, ordonné prêtre à Rennes en 1606, chanoine du Cimetière-Dieu, 1614, 1617. — Pierre *Le Seur*, de Courcité, 1624, octobre 1651. La cure est alors en compétition entre François Fréart qui cède, par acte daté de Cléry (Orléanais), à Jean Police, curé de Carelles ; — Jean Couet, maître ès arts d'Angers, bachelier de Sorbonne, demeurant au collège de Clermont, à Paris, aumônier et prédicateur ordinaire du roi, chapelain de Saint-Maur, en Saint-Pierre-la-Cour du Mans et du Plessis-Péricot (Grez-en-Bouère) ; — René des Chapelles, doyen du chapitre du Mans, bachelier en théologie, plus tard vicaire général, qui cède ses droits, 25 mars 1656, à Jacques *Dubois*, du diocèse de Séez, curé de Chasnières (Chartres) ; celui-ci eut pour successeurs : — Jean *Legros*, licencié en droit, qui desservait Notre-Dame de Mayenne, et résigna dès le mois d'octobre 1657. — Julien *Damourette*, 1658-1672. — Jean *Durand*, bachelier de Sorbonne, demeurant à Paris, rue de Bonrepos, 1672 ; il permute par acte passé au Mans, chez sa mère, 1681. — Guy *Le Hérissé*, curé de N.-D. de Mayenne, qui démissionne aussitôt à Juigny, son domicile. — Nicolas *Baillet*, clerc, 15 mai 1682. — Ambroise *Le Gras*, fils d'Ambroise L. et de Catherine Baudel, d'Ambrières, démissionnaire à Changé, 1692. — Gilles *Esnault*, 1692, démissionnaire 10 mars 1709. — Jean-François *Dodard*, d'Ambrières, fils de Charles D., sieur de Beauchêne, apothicaire, et de Marie Lemasson, d'abord curé de Saint-Ouen-des-Oies, puis de Ceaulcé, 1709-1724 ; il avait deux frères dans le clergé. — Gilles *Lefaucheux*, de Parigné-l'Évêque, 1724-1743. — Jean *Bourse-Duperron*, du diocèse de Bayeux, 4 janvier 1744 ; il résigne à Laval, 1763. — Louis *Hubert*, du même diocèse que le précédent, et son vicaire ; « très bon curé, lit-on dans les notes de l'évêché, doux, charitable et appliqué à ses devoirs ; gouverne bien sa paroisse. » 1766-mars 1789. — La cure d'Alexain était une de celles, assez rares, dont l'évêque disposait de plein droit ; malgré cela, il ne put choisir les titulaires, comme on l'a vu, que dans les cas exceptionnels où le curé ne choisissait pas lui-même son successeur par résignation, permutation, et quand encore le décès de l'occupant n'arrivait pas dans un mois réservé aux gradués. — Louis-Jean-Julien *Lecottier*, né à Mayenne (15 avril 1757) de Jean-René L., ancien notaire, et de Jeanne Laporte, étudia au séminaire de Rouen (1758), resta, comme professeur de philosophie, au collège des Eudistes de la même ville, fut « premier vicaire » de N.-D. de Mayenne, et enfin curé d'Alexain (19 mars 1789). Le 18 février 1791, au moment de prêter serment, il déclare réprouver « tout ce qu'on pourrait ajouter à la Constitution civile de contraire à la religion catholique », et fut nommé procureur de la commune par ses paroissiens. Il signe encore le 10 juillet, et René Geneslé, son vicaire, le 15 du même mois, les actes paroissiaux ; puis tous deux partent pour l'Angleterre, l'un de Laval, l'autre de Mayenne, et ne rentrèrent qu'en 1800. Touroude, vicaire de Saint-Baudelle, nommé curé intrus d'Alexain, n'osa s'y présenter. M. Augustin Sénéchal, prêtre de Mayenne, assista les fidèles catholiques de 1795 à 1800. Le curé assermenté de Contest et Michel-Louis Coustard, ordonné prêtre par Villar, y firent quelques fonctions, le dernier avec le titre de curé ; mais, pendant la Terreur, il se retira à Andouillé, dans sa famille, se rétracta et devint curé de Sacé. M. Lecottier, demandé par le sous-préfet de Mayenne, qui vante sa modération, pour réorganiser le collège de Mayenne (24 thermidor an XI), préféra rester curé d'Alexain et y mourut le 20 février 1813. Après lui viennent : Jean *Houdoux*, né à N.-D. de Mayenne, vicaire assermenté de

Villaines-la-Juhel, qui, s'étant rétracté, passa en Belgique avec M. Roullois (1793) ; il raconte qu'en touchant « le sol de la liberté », de joie, il déchira et foula aux pieds son passeport. Avant de devenir curé d'Alexain, il avait été vicaire de Chantrigné, puis d'Ambrières ; démissionnaire le 15 novembre 1840, il meurt à Mayenne, le 5 janvier 1842. — *Poulain*, 1840-1859. — *Foussard*, 1859-1868, fit construire l'église. — *Guillois*, 1868-1870. — *Mercier*, 1870-1894. — *Favrot*, 1894-1898. — P. *Gascoin*, 1898.

Plusieurs chapellenies se desservaient dans l'église. Celle de la *Milcendière*, fondée le 3 mai 1479 par Mathurin Milcent, prêtre d'Alexain, était dotée d'une maison, dite de la Milcendière, au bourg, de la closerie de la Paroissiennerie (Placé) et de trois pièces de terre, et chargée de trois messes par semaine. En 1587, le titulaire, pour acquitter la taxe du clergé, aliéna une « maison à quatre estaiges et deux journaux de terre, au lieu de la Pastourelle. » Les présentateurs, à défaut d'héritiers du fondateur, furent les seigneurs de Surgon et de Marigny. Parmi les titulaires je remarque : Guillaume de *Mondamer*, 1580 ; — Madelon de *Fontenailles*, bachelier en droit canon, curé de Chailland, 1655-1665 ; — Pierre *Lefaucheux*, bachelier de Sorbonne, tenant l'école de Marolles-les-Braults, qui eut ordre de son évêque, par mesure disciplinaire, de se retirer à Mayenne, sa ville natale, 1706 ; il posséda néanmoins son bénéfice jusqu'à sa mort. — La chapelle de *Créans*, fondée le 7 février 1501, par acte testamentaire de Jean de *Fontenailles*, seigneur de Montgenard, capitaine de Saint-Ouen-des-Toits, et d'Anne des Écottais, se desservait dans la chapelle des seigneurs de la Feuillée, en l'église. Parmi les chapelains : Jean *Houllière*, pourvu en 1596 ; — Jean-Baptiste des *Nos*, écuyer, sous-diacre, demeurant à la Tannière ; — Jacques *Benoist*, prêtre du diocèse d'Avranches, demeurant au collège du Paty, en la Bigottière ; etc. — Joachim d'Orange avait aussi fondé, avant 1450, une chapellenie d'une messe par semaine, qui fut confirmée par Guyonne d'Orange, 1599.

Écoles, établissements de charité

Écoles. — La paroisse bénéficia de la fondation du collège du Paty, due à la générosité de Guyonne d'Orange, dame de la Feuillée. Elle jouissait également d'une école de charité tenue par les sœurs. « Madeleine d'Erbrée, fille, sœur d'école, lit-on dans un règlement de 1779, prendra six enfants, dont trois garçons et trois filles, qu'elle placera à ses deux côtés à l'église et auxquels elle donnera tous les soins possibles pour les faire assister aux offices pendant quatre mois continuels seulement ; à la fin desquels elle en prendra six autres pendant le même temps et successivement, au choix des sieurs curé et vicaire. » En l'an VII, le commissaire du pouvoir exécutif à Alexain écrivait au Directoire : « Vous savez que nous n'avons plus d'instituteurs dans nos campagnes. » Depuis, et jusqu'en 1830, de pieuses filles firent la classe aux enfants des deux sexes. La nouvelle école des garçons a été construite en 1880, sur devis de 22.571 fr. L'école des filles, dirigée par les sœurs d'Évron, fut fondée par M. Marin-René Bouillé, maire d'Alexain, en même temps que l'hôpital y attenant, 1852-1856. La dotation affectée par le généreux bienfaiteur à ces deux établissements, comprend, outre les bâtiments, les trois fermes de Bas-Montchien, du Bas-Bourg et de la Paroissiennerie, estimées 220.000 fr. L'hôpital contient vingt lits, sur lesquels un pour la Chapelle-au-Grain, un pour Placé, un pour Saint-Germain-d' Anxure.

Cimetière

Le *cimetière* environnant l'église fut de bonne heure insuffisant. Le cimetière actuel, situé sur la route de Saint-Germain, est cité dès 1600 sous le nom de Grand-Cimetière. Sur un des piliers du portail, une pierre sculptée, provenant du château de la Feuillée et sur laquelle sont les armes écartelées des du Bellay et d'Orange.

Féodalité, notes historiques

La seigneurie de paroisse appartenait au seigneur de la Feuillée. En 1615-1616, Jean de Fontenailles, seigneur de

Surgon et de Marigny, éleva des prétentions sur les droits honorifiques et sur le patronage de l'église, mais il en fut débouté en faveur de Radegonde des Rotours, dame de la Feuillée. On lui reconnut seulement la seigneurie « du grand cimetière qui joint le presbytère sur la route de Saint-Germain. »

Une remarque qu'on pourra faire dans la suite, c'est que les églises qui relevaient de plein droit de l'évêque du Mans sont celles sur lesquelles les renseignements anciens sont les plus rares. Les conflits qui se produisaient souvent entre les patrons, abbés ou chanoines, et l'évêque collateur donnaient lieu à des mémoires instructifs, qui n'avaient pas d'occasion quand l'évêque réunissait tous les droits en ses mains. — Les paroissiens d'Alexain prennent à Mayenne, au mois d'octobre 1433, des lettres de congé des Anglais. — Les administrateurs du département rangent la commune d'Alexain (1800) dans le nombre de celles où les Chouans ne purent jamais pénétrer. Quelques mois auparavant, le canton était pourtant dans la plus grande consternation « rapport aux brigands. » — Un régiment de l'infanterie de marine occupa, au mois de janvier 1871, les hauteurs qui dominent le passage de la Mayenne et le pont de Montgiroux dont on allait allumer la mine pour le faire sauter, quand arriva la nouvelle de l'armistice.

Maires

Maires : MM. Michel *Bouillé*, 1803 et 1821-1830. — *Letourneux*, 1835, 1836. — *Bouillé*, 1840, 1867. — *Secoué*, 1870, 1898.

Sources et Bibliographie

Insin. eccl. — Le Paige, *Dictionnaire*. — D. Piolin, *Hist. de l'Église du Mans*, *passim*. — Cauvin. *Géographie*. — L. Maître, *Dictionnaire topographique*. — Chartrier de Marigné. — Reg. par. qui datent de 1605. — F. Le Coq, *Constitution civile du clergé*, district de Mayenne. — *Indépendant de l'Ouest*, février et août 1852. — Arch. de la M., L 50.

Localités

Pour les localités, voir : les *Cornilleries, Créans-la-Motte*, la *Davière*, la *Feuillée*, *Hambais*, la *Marie, Marigny, Montchien, Montgiroux*, etc.